



17.02.2020
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Generali France annonce le bilan à fin 2019 et les perspectives du fonds G Croissance 2014

- 5 ans après son lancement, le fonds G Croissance 2014 affiche une performance nette annualisée de 5,37 % depuis sa création^[1].
- Comme en 2019, le renforcement des actifs non cotés (Private Equity, Dette privée et Immobilier) se poursuit dans l'allocation du fonds.
- En tant que précurseur et acteur historique sur ce type de fonds, Generali France proposera courant 2020 une nouvelle génération de fonds Croissance conformément à la loi PACTE, en capitalisant sur son expérience en la matière.

Contact Presse :

Laurie Bonneville
Tél. 03 20 66 32 90
laurie.bonneville@generali.com

presse.generali.fr

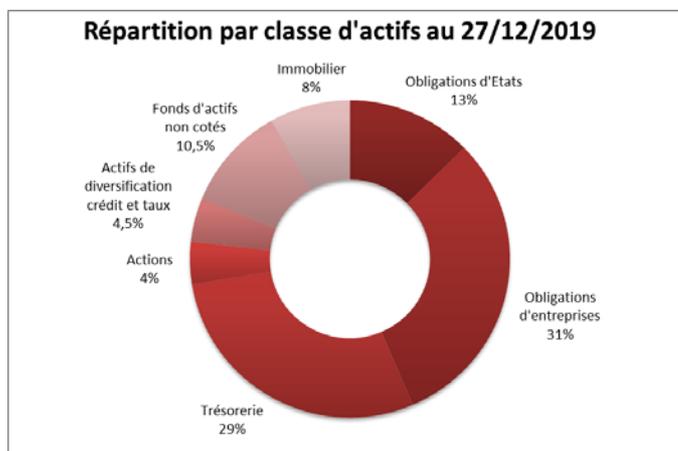
Hugues Aubry, membre du comité exécutif de Generali France en charge de l'Épargne et de la Gestion de Patrimoine, déclare : « *Dans l'environnement actuel de taux bas, le fonds G Croissance 2014 est une alternative au sein de nos contrats d'assurance vie qui, à la croisée des fonds euros et des unités de compte, permet de diversifier son épargne et d'en orienter une partie vers le financement de l'économie réelle. Grâce à la gestion flexible et opportuniste mise en place par notre équipe Investissements depuis 5 ans, il remplit sa promesse de performance et de garantie à terme. Forts de ce succès, nous comptons capitaliser sur notre expérience pour lancer une nouvelle génération de fonds croissance courant 2020, en ligne avec la loi PACTE* ».

CHIFFRES CLES DU FONDS G CROISSANCE 2014

	Au 27/12/2019
Performance nette annualisée depuis création	5,37 % ^[1]
Part d'actifs non cotés	10,5 %
Couple durée/niveau de garantie moyen	11 ans / 90 %
Age moyen des souscripteurs	57 ans
Investissement moyen	23 300 €



COMPOSITION DU FONDS G CROISSANCE 2014 ET STRATEGIE D'INVESTISSEMENT



En 2019, l'allocation du fonds s'est renforcée en actifs non cotés (Private Equity, Dette privée et Immobilier) et a poursuivi sa montée en puissance vers le financement de l'économie réelle et les investissements verts (Green bonds, fonds Actions ESG, notamment avec Sycomore). Depuis le 1er trimestre 2019, la poche actions est ainsi majoritairement composée de fonds respectant les critères d'investissements ESG. Au quatrième trimestre 2019, l'équipe de gestion a baissé la durée moyenne du portefeuille obligataire et augmenté la poche monétaire pour pouvoir profiter à nouveau du marché primaire début 2020.

Différents risques vont demeurer en 2020 sur l'évolution de la croissance mondiale et pourraient apporter plus de volatilité sur les marchés. Dans ce contexte, l'allocation sectorielle de la poche obligataire restera défensive et diversifiée ce premier semestre 2020. L'exposition aux marchés actions restera quant à elle prudente dans l'attente de mise en œuvre de stratégies opportunistes.

La stratégie visant à renforcer les actifs non cotés (Private Equity, Dette privée et Immobilier) dans l'allocation du fonds se poursuit. Elle permet de limiter la volatilité de la valorisation des actifs tout en confortant le rendement attendu du fonds à moyen terme.

PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DU FONDS G CROISSANCE 2014

Lancé en janvier 2015, G Croissance 2014 est un fonds croissance^[2] qui se situe à mi-chemin entre les fonds en euros et les supports en unités de compte, avec un objectif d'investissement de moyen-long terme, pouvant s'adapter aux différents projets de vie des épargnants (financer les études de leurs enfants, épargner en vue d'un achat immobilier, se constituer un complément de revenus pour la retraite...). Ainsi, lors d'un investissement sur le fonds G Croissance 2014, le souscripteur a la possibilité d'investir au sein d'un seul et même contrat (d'assurance vie ou de capitalisation) sur trois engagements différents, correspondant chacun à un couple durée/niveau de garantie au terme^[3] qu'il a lui-même déterminé.

La durée d'un engagement peut ainsi varier de 8 à 30 ans maximum et le niveau de garantie en capital au terme^[3] de 80 % à 100 %.

Par ailleurs, le souscripteur peut diversifier son épargne en la répartissant entre un(des) fonds en euros, le fonds G Croissance 2014 et un(des) support(s) en unités de compte.

Le fonds G Croissance 2014 est notamment disponible au sein des contrats Himalia (distribué par les Conseillers en Gestion de Patrimoine), Espace Invest 5 (distribué par les Banques privées et Banques régionales) et L'Epargne Generali Platinum (distribué par les Agents généraux et Courtiers)^[4].



Il est accessible lors de la souscription d'un nouveau contrat, par transformation d'un contrat existant ou par transfert d'un ancien contrat vers un contrat plus moderne, tout en préservant l'antériorité fiscale du contrat d'origine.

LOI PACTE : QUELS ENJEUX ET IMPACTS SUR LE FONDS EURO-CROISSANCE ?

La loi PACTE vise à multiplier par 10 les encours du fonds Eurocroissance en 2 ans, de 2 à 20 milliards d'euros à l'horizon fin 2022.

Le principal objectif de la loi PACTE du 22/05/2019 est la création d'une nouvelle génération de fonds Eurocroissance, dont le fonctionnement et la communication seront simplifiés par rapport au fonds Eurocroissance existant afin de le rendre plus lisible pour les épargnants.

La loi PACTE prévoit :

- la création d'un nouveau fonds Eurocroissance qui coexiste avec le fonds Eurocroissance actuel ;
- la possibilité d'effectuer un transfert* d'un contrat comportant l'ancien fonds Eurocroissance vers un contrat comportant le nouveau fonds Eurocroissance.

**Selon les modalités et conditions définies par l'assureur.*

PACTE : Plan d'Action pour la Croissance et la Transformation des Entreprises.

L'investissement net de frais sur le fonds G Croissance 2014 supporte un risque de perte en capital en cas de désinvestissement avant l'échéance ou d'un niveau de garantie partiel, les montants investis sur le fonds G Croissance 2014 étant sujets à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant de l'évolution des marchés financiers. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

L'investissement sur les supports en unités de compte supporte un risque de perte en capital puisque leur valeur est sujette à fluctuation à la hausse comme à la baisse dépendant notamment de l'évolution des marchés financiers. L'assureur s'engage sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur qu'il ne garantit pas.

^[1] Performance annualisée du fonds G Croissance 2014 du 26/12/2014 au 27/12/2019, nette de frais de gestion, hors prélèvements fiscaux et sociaux et non performance individualisée par contrat client. Ainsi, la performance individuelle de l'investissement d'un client sur ce fonds peut être supérieure ou inférieure à la performance globale.

^[2] Si le capital est investi dans un fonds croissance, un pourcentage en est garanti, au terme d'une durée d'au moins 8 ans. Le pourcentage du capital garanti et cette durée sont définis contractuellement entre le souscripteur (ou l'adhérent) et son assureur (Source : FFA).

^[3] Le capital garanti est égal aux sommes versées nettes de frais, déduction faite des rachats partiels et des avances non remboursées. La garantie peut être totale ou partielle en fonction du niveau de garanti choisi.

^[4] Le fonds G Croissance 2014 est également disponible sur les contrats Bourse Direct Horizon, Epargne Retraite MultiGestion Evolution, Espace Transatlantique Vie et Capitalisation, Prim Select Epargne, ainsi que sur les contrats Xaélidia et Espace Invest 4 (fermés aux nouvelles souscriptions depuis le 31/12/2017 - par transformation d'un contrat existant, par versement ou par arbitrage en fonction de la date de souscription du contrat). Tous les contrats cités sont des contrats d'assurance vie et de capitalisation multisupports assurés par Generali Vie.



A PROPOS DE GENERALI FRANCE

Generali France est aujourd'hui l'un des principaux assureurs de l'Hexagone. Le chiffre d'affaires de la compagnie, dont l'implantation en France remonte à 1832, atteint 12,3 milliards d'euros en 2018. Generali France s'appuie sur plus de 9 000 collaborateurs et agents généraux pour être le partenaire de ses clients tout au long de leur vie. Il offre des solutions d'assurances et de gestion d'actifs à 7,2 millions de personnes ainsi qu'à 750 000 professionnels et entreprises.

Plus d'informations sur <https://www.generali.fr>
Suivez notre actualité sur [Twitter](#)

A PROPOS DU GROUPE GENERALI

Le Groupe Generali est un groupe italien indépendant bénéficiant d'une forte présence à l'international. Fondé en 1831, il figure parmi les leaders mondiaux de l'assurance, est implanté dans plus de 50 pays, et a réalisé un chiffre d'affaires de plus de 66 milliards d'euros en 2018. Comptant près de 71 000 collaborateurs et 61 millions de clients à travers le monde, le Groupe figure parmi les leaders sur les marchés d'Europe de l'ouest et occupe une place d'importance croissante en Europe centrale et orientale ainsi qu'en Asie. L'ambition de Generali est d'être le partenaire de ses clients tout au long de leur vie, en leur proposant des solutions innovantes et personnalisées et en s'appuyant sur un réseau de distribution inégalé.

Plus d'informations sur www.generali.com
Suivez notre actualité sur [Twitter](#)